

L'Empire des Habsbourg constituait l'une des trois grandes puissances de l'Europe du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Il englobait des populations appartenant à 12 nations et parlant un nombre encore plus grand de langues; pourtant, pendant plusieurs centaines d'années et ce, jusqu'à la Première Guerre mondiale, il était reconnu comme constituant un pouvoir central et comme formant une entité économique unique.

Après la dislocation de l'Empire en 1918, ce qui restait des régions germanophones, soit à peu près l'Autriche d'aujourd'hui, a formé la première République d'Autriche (1918-1938), pays relativement petit qui s'est vu incapable de régler les nombreuses difficultés posées par la réadaptation. La dislocation de l'Empire a causé de sérieuses perturbations sociales et politiques; la séparation de Vienne de son arrière-pays historique a eu un effet traumatisant sur la région, les sièges des entreprises étant coupés de leurs usines et les fabricants étant séparés de leurs anciens marchés ou de leurs sources traditionnelles de matières premières.

Les deux décennies suivantes furent caractérisées par l'instabilité interne, le désordre et, éventuellement, par la guerre civile. L'Autriche de l'*Anschluss* (1938) fut pleinement intégrée à l'Allemagne nazie et cessa d'exister en tant qu'État politique distinct.

Pendant la période 1938-1945, l'économie autrichienne fut sensiblement réorientée vers la production de guerre, et cette conversion a jusqu'à un certain point changé en permanence la structure de l'activité économique, la détournant de l'Est, arrière-pays historique, et l'associant davantage aux économies de l'Europe de l'Ouest.

Après la guerre, l'Autriche est restée pendant 10 ans séparée en quatre zones par les puissances alliées d'occupation, jusqu'à la signature, en 1955, du traité d'État faisant à nouveau de l'Autriche une nation souveraine et indépendante, qui compose aujourd'hui la deuxième République d'Autriche.

Le traité d'État de 1955 disposait que l'Autriche deviendrait un pays constitutionnellement neutre. Si l'Autriche n'est pas membre de l'OTAN, elle est toutefois un membre fondateur de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et, plus récemment, a signé avec la CEE un accord de commerce prévoyant le libre-échange de la plupart des produits industriels, à l'exclusion toutefois des produits agricoles.